



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET

INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 16 JANVIER 2020

Procès-Verbal N° 5

Présents : Madame Claudette AGERT,
Messieurs Roland GENIEYS, Jack BONIT, BOULET, GAZE, LACAN,
VALCROZE, ZANATTA,
Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

Le Procès-Verbal n° 04 est lu et approuvé.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Dans sa réunion du 1^{er} juin 2019, le comité directeur de la Ligue de Football d'Occitanie a pris la décision de demander une participation au club pour les frais de déplacement et achat de matériel liés aux visites de classement conformément à nos règlements F.F.F

ECLAIRAGE Le relevé est annuel pour les compétitions nationales et ligues ; il devra répondre aux normes F.F.F. si vous souhaitez que l'équipe I du club dispute les rencontres en nocturne.

ECHEANCE DECENNALE

Les installations classées F.F.F. Niveaux 4 – 5 – 6 – Foot à 11 – Foot réduit à échéance décennale doivent être visités par la Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives ; elle visitera également les installations pour un classement initial et pour les clubs accédant en ligue ou changement de niveaux.

La C.R.T.I.S LFO pourra désigner un représentant.

Le montant a été fixé à 50 euros par déplacement qui sera prélevé sur le compte club.

La Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives continuera d'assurer sans frais sa présence lors des réunions de travail pour la création de nouveaux complexes, pour la constitution des dossiers F.A.F.A., les avis préalable, les visites après réalisation.

RAPPEL AUX CLUBS

Normes à respecter concernant les installations sportives.

A leur arrivée les joueurs et officiels doivent trouver des vestiaires propres, chauffés en période hivernale.

L'aire de jeu doit être entretenue, tondue, ne représentant pas de danger pour les joueurs et officiels, elle doit être tracée, la distance entre la ligne de touche ou les buts rabattus lorsque le terrain est utilisé en Foot réduit doit être impérativement de 2 mètres 50 et 6 mètres derrière la surface de buts si le public y est admis.

Demander également à la Mairie de faire tester la solidité de fixation des buts.

Nous vous rappelons également que pour la constitution d'un dossier de demande de subvention F.A.F.A., l'avis préalable la C.R.T.I.S. – LFO est indispensable.

Prochaine réunion le :

JEUDI 13 FEVRIER 2020

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

~~1.1 — Classements initiaux~~

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

- **ESPALION – Stade Michel GRANIER – NNI 120960101**

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 21.04.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- Attestation de capacité du 20 décembre 2019

Elle précise qu'à la prochaine échéance décennale les vestiaires joueurs devront être portés à 20 m², un délai jusqu'au début de la saison 2020 – 2021 est accordé pour le vestiaire arbitres.

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 20.12.2029.

- **FLAVIN – Stade de la TRICHERIE – NNI 121020101**

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 12.10.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- A.O.P. du 12 Février 2010

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 20.12.2029.

~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~

~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 — Avis préalables~~

~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

~~2.1 — Classements initiaux~~

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

~~3.1 — Classements initiaux~~

~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **NIMES – Complexe Sportif LA BASTIDE N° 1 – NNI 301890301**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E3 jusqu'au 12.12.2019

Eclairement moyen horizontal : 383 lux

Facteur d'uniformité : 0.73

Rapport Emini/Emaxi : 0.57

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E3**, transmet le dossier la F.F.F. CFTIS pour décision.

3.3 Changements de niveau de classement

- **UZES – Stade Louis PAUTEX – NNI 303340101**

L'éclairage de cette installation était classé Niveau E4 jusqu'au 12.09.2018

Eclairement moyen horizontal : 225 lux

Facteur d'uniformité : 0.66

Rapport Mini/Maxi : 0.45

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 16.01.2022.

- ~~3.4 — Avis préalables~~

- ~~3.5 — Retraits de classement~~

- 4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

- 5. AFFAIRES DIVERSES**

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **LECTOURE – Stade Ernest VILLA – NNI 322080101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 09.02.2018

Eclairement moyen horizontal : 121 lux

Facteur d'uniformité : 0.61

Rapport Emini/Emaxi : 0.41

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 17.12.2021.

- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalable~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

~~1.1 Classements initiaux~~

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

- **TOULOUSE – Stade Canto LAOUZETTO 2 – NNI 315550902**

Cette installation était classée Niveau FOOT A 11 SYE Provisoire jusqu'au 13.05.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Attestation de capacité du 11 Mai 2016
- Rapport d'essais Labosport du 24 Octobre 2018

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FOOT A 11 SYE** et transmet le dossier à la F.F.F. – CFTIS pour décision.

1.3 Changements de Niveau de classement

- **RAMONVILLE ST AGNE – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 314460101**

Cette installation était classée Niveau 3 jusqu'au 31.12.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- P.V. CDS du 28 Février 2002

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU 5** jusqu'au 18.12.2029.

~~1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 Avis préalables~~

~~1.6 Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

- **PINSAGUEL – Salle de la MUSCADELLE – NNI 314209901**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FUTSAL 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- P.V. CDS du 17 Mai 2017

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FUTSAL 4** jusqu'au 5 Décembre 2029.

- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

~~3.1 — Classements initiaux~~

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **TOURNEFEUILLE – Stade MUNICIPAL 4 – NNI 315570104**

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 06.02.2021

Eclairement moyen horizontal : 169 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Emini/Emaxi : 0.54

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 29.10.2021.

- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

- **RAMONVILLE – Stade MUNICIPAL – NNI 314460101**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie concernant la visite des installations

- Courriel de Monsieur Yannick COILOT, consultant ADOC, demandant des renseignements pour la réalisation d'un terrain de Football
- Rapport de Monsieur Jérémy FABREGUE concernant la rencontre TOULOUSE METROPOLE / PORTET – Championnat R1 du 07.12.2019
- Courriel de Monsieur Alain PASSEPONT, concernant le relevé de l'éclairage du Stade de Football à EAUNES
- Réponse faite à Madame Christie CORNUS et Monsieur Robert GADEA concernant les terrains de repli

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DE L'HERAULT

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

- **PIGNAN – Complexe Sportif Serge CORBIERE 3 – NNI 342020203**

Cette installation n'a jamais été classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FOOT A 8 SYE et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FOOT A 8 SYE** et transmet le dossier à la F.F.F. - CFTIS

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

- **MONTFERRIER SUR LEZ – Stade Ernest BROUSSE – NNI 341690201**

Cette installation est classée Niveau 5 SYE jusqu'au 16.01.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau 5 SYE et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

La Commission propose le maintien du classement de l'installation en **NIVEAU 5 SYE** et transmet le dossier à la F.F.F. – CFTIS pour décision.

~~1.3 Changements de Niveau de classement~~

~~1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~

~~1.5 Avis préalables~~

~~1.6 Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

- **LODEVE – Salle Pierre RAMADIER – NNI 341429901**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FUTSAL 3 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu

- Plan des vestiaires

- Procès-Verbal de visite du 14 Décembre 2016

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FUTSAL 3** jusqu'au 13 Décembre 2029.

~~2.2 Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 Changements de niveau de classement~~

~~2.4 Avis préalables~~

2.5 — Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

- **MONTPELLIER – Gymnase Jean BOUIN LA PAILLADE – NNI 341729902**

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

Eclairement moyen horizontal : 630 lux

Facteur d'uniformité : 0.61

Rapport Emini/Emaxi : 0.47

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFUTSAL 2** transmet le dossier à la F.F.F. – CFTIS. Pour décision.

- **SETE – Stade TOMASZOWER – NNI 343010102**

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

Eclairement moyen horizontal : 115 lux

Facteur d'uniformité : 0.43

Rapport Emini/Emaxi : 0.26

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 26.11.2021.

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **BEDARIEUX – Stade René CHAR 1 – NNI 340280101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 209 lux

Facteur d'uniformité : 0.60

Rapport Emini/Emaxi : 0.40

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11**, jusqu'au 12.12.2021.

- **BEDARIEUX – Stade René CHAR 2 – NNI 340280102**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E ENTRAINEMENT jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 46 lux

Facteur d'uniformité : 0.69

Rapport Emini/Emaxi : 0.42

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E ENTRAINEMENT**, jusqu'au 12.12.2021.

- **COURNONTERRAL – Complexe Sportif Georges FRECHE – NNI 340880101**

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E4 jusqu'au 31.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 331 lux

Facteur d'uniformité : 0.81

Rapport Emini/Emaxi : 0.81

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E4**, transmet le dossier la F.F.F. CFTIS pour décision.

- **FRONTIGNAN – Complexe Sportif Lucien JEAN 1 – NNI 341080101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 168 lux

Facteur d'uniformité : 0.82

Rapport Emini/Emaxi : 0.62

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5**, jusqu'au 03.12.2020.

- **FRONTIGNAN – Complexe Sportif Lucien JEAN 3 – NNI 341080103**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 175 lux

Facteur d'uniformité : 0.75

Rapport Emini/Emaxi : 0.55

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5**, jusqu'au 03.12.2021.

- **MONTAGNAC – Stade Michel FRUTOSO – NNI 341620101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 171 lux

Facteur d'uniformité : 0.50

Rapport Emini/Emaxi : 0.30

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11**, jusqu'au 05.12.2021.

- **MONTARNAUD – Stade Henri GUIGOU – NNI 341630101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 138 lux

Facteur d'uniformité : 0.41

Rapport Emini/Emaxi : 0.23

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11**, jusqu'au 05.12.2021.

- **MONTPELLIER – Stade de GRAMMONT 11 – NNI 341720411**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 124 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.43

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5**, jusqu'au 10.12.2020.

- **MONTPELLIER – Stade Rachid MALLA – NNI 341720701**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 15.01.2020

Eclairement moyen horizontal : 168 lux

Facteur d'uniformité : 0.49

Rapport Emini/Emaxi : 0.18

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11**, jusqu'au 10.12.2021.

~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

~~3.4 — Avis préalables~~

~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

- **MONTFERRIER SUR LEZ – Stade Ernest BROUSSE – NNI 341690201**

Courrier de la F.F.F. – CFTIS, dossier non conforme

- **MONTPELLIER – Stade de GRAMMONT 09 – NNI 341720409**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie de MONTPELLIER concernant les Tests in situ qui arrivent à échéance.

- **MONTPELLIER – Gymnase Jean BOUIN LA PAILLADE – NNI 341729902**

Courrier de la F.F.F. – CFTIS, dossier non conforme

- **ST PARGOIRE – Complexe Sportif – NNI 342810101**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie de ST PARGOIRE concernant les Tests in situ qui arrivent à échéance.

- **SETE – Stade TOMASZOWER – NNI 343010102**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie de SETE concernant les Tests in situ qui arrivent à échéance.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~
- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

- **FONTANES – Stade Robert POUSSOU – NNI 461090101**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie de FONTANES suite à la visite des Installations Sportives.

- **LALBENQUE – Stade MUNICIPAL**

La Commission a adressé un courrier à la Mairie de LALBENQUE suite à la visite du nouveau Stade de LALBENQUE (en construction).

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

- **ST NAZAIRE – Halle des SPORTS du LEVANT – NNI 661869901**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FUTSAL 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FUTSAL 4** jusqu'au 2 Décembre 2029.

- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

- **ST NAZAIRE – Halle des SPORTS du LEVANT – NNI 661869901**

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

Eclairage moyen horizontal : 246 lux

Facteur d'uniformité : 0.58

Rapport Emini/Emaxi : 0.42

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E FUTSAL 4** jusqu'au 24.10.2023.

- ~~3.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~3.4 — Avis préalables~~
- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DU TARN

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

- **PONT DE L'ARN – Gymnase de PONT DE L'ARN – NNI 812099901**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement Niveau FUTSAL 4 et des documents transmis :

- Caractéristique de l'aire de jeu
- Plan des vestiaires
- P.V. CDS du 12 Décembre 2018

La Commission propose le classement de l'installation en **NIVEAU FUTSAL 4** jusqu'au 8 Octobre 2029.

~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~

~~2.3 — Changements de niveau de classement~~

~~2.4 — Avis préalables~~

2.5 Retraits de classement

- **ALBI – Stade de RANTEIL – NNI 810040701**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **AUSSILLON – Stade de la ROUGEARIE – NNI 810210201**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **BLAN – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 810320102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **BRASSAC – Stade les PAYSSIBOTS – NNI 810370201**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **CADALEN – Stade Jean RAUFFAST 2 – NNI 810460102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **CARMAUX – Stade Jean VAREILHE – NNI 810600301**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **CASTELNAU MONTMIRAIL – Stade MUNICIPAL – NNI 810640101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **CUNAC – Stade MUNICIPAL – NNI 810740101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **GIROUSSENS – Stade André MASSOUTIER 2 – NNI 811040102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **GRAULHET – Stade Noël PELISSOU 2 – NNI 811050202**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **GRAULHET – Stade de la JONQUIERE N° 1 – NNI 811050401**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **GRAULHET – Stade de la JONQUIERE N° 6 – NNI 811050406**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **GRAULHET – Stade de la JONQUIERE N° 9 – NNI 811050409**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **LABASTIDE ST GEORGES – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 811160102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **LISLE SUR TARN – Stade Les ROBERTES – NNI 811450201**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **LOMBERS – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 811470102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **MAZAMET – Stade de la CHEVALIERE 3 – NNI 811630103**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **MONT ROC – Stade MUNICIPAL – NNI 811830101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **NOAILHAC – Stade MUNICIPAL – NNI 811960101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **PAYRIN AUGMONTEL – Stade COMMUNAL – NNI 812040301**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **POULAN POZOULS – Stade MUNICIPAL – NNI 812110101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **RABASTENS – Stade MUNICIPAL – NNI 812200101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 20.04.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **SERENAC – Stade BILLOUX – NNI 812850101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **ST AFRIQUE MONTAGNES – Stade MUNICIPAL – NNI 812350101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **ST BENOIT DE CARMAUX – Stade MUNICIPAL 2 – 812440102**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **ST SALVI DE CARCAVES – Stade Marcel VALETTE – NNI 812680101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020
La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **TEILLET – Stade de RAZISSE – NNI 812950201**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 16.09.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

- **VIRAC – Stade MUNICIPAL – NNI 813220101**

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 21.10.2020

La Commission confirme le retrait de classement jusqu'au 16.01.2030

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

~~3.1~~ — Classements initiaux

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **SOUAL – Stade de la BALONIE 1 – NNI 812890101**

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 12.03.2020

Eclairage moyen horizontal : 129 lux

Facteur d'uniformité : 0.70

Rapport Emini/Emaxi : 0.41

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 08.01.2022.

3.3 Changements de niveau de classement

- **BRASSAC – Stade LALANDE – NNI 810370101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 17.11.2019

Eclairage moyen horizontal : 136 lux

Facteur d'uniformité : 0.73

Rapport Emini/Emaxi : 0.43

La Commission propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 19.11.2021.

~~3.4~~ — Avis préalables

~~3.5~~ — Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

- **ALBI – Stade Maurice RIGAUD N° 1 – NNI 810040201**

La Commission a adressé à Monsieur l'Adjoint aux Sports, Mairie d'Albi, un courrier concernant le classement des installations du Stade RIGAUD

- Rapports de Monsieur l'Arbitre et Monsieur le Délégué du match ALBI / CASTANET Championnat U 18 R1 du 07.12.2019

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- ~~1.1 — Classements initiaux~~
- ~~1.2 — Confirmations de Niveau de Classement~~
- ~~1.3 — Changements de Niveau de classement~~
- ~~1.4 — Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)~~
- ~~1.5 — Avis préalables~~
- ~~1.6 — Retraits de classements~~

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- ~~2.1 — Classements initiaux~~
- ~~2.2 — Confirmations de niveau de classement~~
- ~~2.3 — Changements de niveau de classement~~
- ~~2.4 — Avis préalables~~
- ~~2.5 — Retraits de classement~~

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- ~~3.1 — Classements initiaux~~

3.2 Confirmations de niveau de classement

- **BEAUMONT DE LOMAGNE – Stade Gaston VIVAS – NNI 820130201**

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 10.01.2020

Eclairage moyen horizontal : 155 lux

Facteur d'uniformité : 0.71

Rapport Emini/Emaxi : 0.50

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 06.12.2021.

- **BOURRET – Stade Municipal – NNI 820230101**

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFOOT A 11 jusqu'au 26.09.2019

Eclairage moyen horizontal : 123 lux

Facteur d'uniformité : 0.47

Rapport Emini/Emaxi : 0.20

La Commission propose le maintien de classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU EFOOT A 11** jusqu'au 05.12.2021.

- ~~3.3 — Changements de niveau de classement~~

- ~~3.4 — Avis préalables~~

- ~~3.5 — Retraits de classement~~

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

- Remerciements du Club de MONTAUBAN suite à la visite du Président de la Commission et son intervention pour le terrain Jean VERBEKE

=====

***Les Secrétaires C.R.T.I.S.
MM. GAZE, ZANATTA***

***Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Roland GENIEYS***

***Le Président Délégué C.R.T.I.S.
Jack BONIT***